

COMMUNIQUE DE PRESSE de constructionsuisse    Zurich, le 10 décembre 2010

## constructionsuisse: déficit dans la propriété de logements

**constructionsuisse, l'organisation nationale de la construction, approuve dans son intégralité le contre-projet indirect aux initiatives sur l'épargne-logement. C'est ce qu'elle a déclaré dans sa prise de position.**

L'organisation nationale a toujours appuyé l'idée de l'épargne-logement et notamment l'initiative sur l'épargne-logement provenant du canton de Bâle-Campagne. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E) a approuvé un contre-projet indirect à cette initiative ainsi qu'à l'initiative populaire fédérale 'Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement' de HEV Suisse.

Dans sa prise de position, **constructionsuisse** se félicite de ce contre-projet. Pour Charles Buser, directeur de l'organisation nationale, il s'agit d'un progrès décisif. Car par le passé, tous les projets relatifs à l'épargne-logement ont toujours échoué au Conseil des Etats, alors que le Conseil national les avait approuvés. Toujours selon C. Buser, dans le cadre de l'instauration de l'épargne-logement, il faut notamment prendre en considération le fait que la Suisse, en comparaison européenne, affiche un sensible déficit dans la propriété de logements. Dans sa prise de position, **constructionsuisse** relève que le modèle de Bâle-Campagne, éprouvé dans la pratique, indique clairement que le traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement est le moyen efficace pour faciliter, avant tout aux jeunes familles à revenu moyen, l'accession à la propriété de leur propre logement.

Dans le même temps, **constructionsuisse** estime qu'il faut prendre des mesures supplémentaires dans le cadre de l'imposition des primes d'encouragement. C'est pourquoi elle demande l'introduction d'un volet supplémentaire dans le projet: conformément aux éléments prévus dans l'initiative pour l'épargne-logement, les primes pour l'épargne-logement et les contributions pour promouvoir l'efficacité énergétique ainsi que pour encourager les énergies renouvelables versées par la Confédération, les cantons et les communes sont également à exonérer de l'impôt.

La construction suisse réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 milliards de francs et emploie plus de 500'000 travailleurs.

### Pour de plus amples informations

- CN Hans Killer, président de **constructionsuisse**, 079 255 82 03
- Charles Buser, directeur de **constructionsuisse**, 079 822 98 24